

Conseil municipal

Séance du 17 décembre 2010

Présents : Bernard Vougnon, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Colette Henriet, Alain Roset, Claude Crance, Céline Gayet, Michel Hummel, Jean-Paul Maujean, Daniel Moine, Marie-Jo Vergon-Trivaudey.

Absents excusés : Dominique Rieffel

Secrétaire : Jérôme Gayet

Informations

* Conseil d'école (céline)

- Projet d'école
- Etat des lieux des inscrits pour la rentrée 2011 : 147 élèves. Prévision de 63 élèves en maternelle. Implantation d'un lotissement de 15 maisons à Noironte. La création d'une nouvelle classe étant possible à 63 ou 64 élèves, il faudra être vigilants vers mars.
- SIVOM : réunion pour tendre à avoir deux atsem le matin. Modification d'heures de ménage. A suivre.
- Le conseil d'école a décidé de faire le pont pour l'Ascension.

* Gendarmerie (Alain)

Bilan sur la délinquance et la criminalité. En général, baisse des accidents et de la criminalité. Augmentation des cambriolages. Le rapport sera fourni en janvier. Information possible sur la vidéo-protection.

* Entreprise SBM

Le nouveau directeur de SBM, rachetée par le groupe Vinci, est venu présenter les nouvelles orientations de son entreprise et tenter d'atténuer les conséquences de la fin du chantier Bascule –Tilleuls.

* Terrain de jeu du Saucet

Une réunion de mise au point a eu lieu avec Garance (maître d'œuvre) et Albizzia (entreprise) : fossé en limite de propriété Tebaï, flaque d'eau dans le virage de la piste, gabions.

L'écoulement des eaux provenant de la rue du Château d'eau devra être empêché.

Le Conseil de communauté de la CAGB a voté une subvention de 8 712 € pour ce projet (Saucet et mairie).

* Toit de l'église

La souscription a procuré jusqu'à présent 5 100 € bruts (3 % de frais de gestion). Une rencontre avec le maître d'œuvre a eu lieu, notamment pour mieux cerner le calendrier de réalisation. Il nous faut désigner un coordonnateur SPS, réaliser un diagnostic plomb – amiante, et rédiger le CCAP du marché travaux.

* Recrutement d'une directrice pour la halte garderie

Ciel s'en va à la fin décembre. Quatre personnes se sont présentées et ont été reçues par le Maire. C'est Adeline Munier (diplômée éducation petite enfance) qui a été retenue, avec dérogation officielle (pas d'expérience). Son contrat est signé pour la fin de l'année scolaire. Il sera ensuite renouvelé pour un an. Problème pour le contrat CAE à échéance le 28 février 2011.

* Chantier réhabilitation du réseau d'assainissement

Le bureau d'études Sciences environnement a présenté ses premières conclusions. Un complément sera réalisé après étude en (pas trop) hautes eaux. L'état du réseau est apparemment moins catastrophique que nous le craignons. C'est essentiellement l'étanchéité des regards qui est en cause (manque de joints entre les rehausses, chocs et vétusté). Il faudra résoudre le problème des autorisations pour travailler sur le domaine privé, et dans certains cas des difficultés d'accessibilité.

* Accessibilité des bâtiments communaux

Le bureau d'études SOCOTEC, missionné par la CAGB a réalisé un diagnostic sur les bâtiments communaux accessibles au public de Chauenne (mairie, église et salle école des Trois Charmes). Les conclusions ne sont pas surprenantes en ce qui concerne la mairie... En ce qui concerne la salle, les portes d'accès ne sont plus

conformes aux nouvelles normes et doivent être remplacées (coût estimé : 26 700 € HT). En principe, la mise en conformité des bâtiments doit être réalisée en 2015.

*** Etude Lanterne (Marie-Jo)**

La deuxième phase concernant les préconisations est terminée depuis novembre. Une réunion sera organisée avec Sinbio et toutes les communes concernées le 13 janvier 2011.

Un financement pour les travaux pourra être recherché auprès de RFF (travaux compensatoires pour la destruction de zones humides).

Une réunion publique devra également être organisée en janvier.

Les travaux de réhabilitation des lagunes doivent être entrepris en 2011.

*** Terrain sous les Chênes**

Une convention de location pour la mise à disposition d'emplacements pour dépôts de bois a été rédigée.

*** Rapport sur l'eau**

Le rapport sur l'eau de la campagne 2009 est rédigé (avec un certain retard). Les principaux éléments sont la très bonne qualité de l'eau (depuis 2004), une lente diminution de la consommation, un rendement du réseau de distribution en mauvais état (rendement de 33 %) et des entrées d'eau dans le réseau de collecte des eaux usées.

Les actions en cours tendent à pallier ces dysfonctionnements.

*** Bibliothèque**

Un règlement intérieur a été rédigé sur la base des prescriptions de la médiathèque, adaptées pour une gestion par des bénévoles.

Vote pour à l'unanimité.

Délibérations

*** Chèque de la Caisse d'épargne**

La Caisse d'épargne (Mécénat et partenariat) a financé à hauteur de 200 € la réalisation de la plaquette pour la souscription concernant le toit de l'église.

Vote pour à l'unanimité.

*** Factures d'eau**

Deux erreurs ont été commises pour la facturation de l'eau. Il est proposé de rembourser les trop-versés.

Vote pour à l'unanimité.

*** Contrat d'Adeline Munier**

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le contrat de la nouvelle directrice de la halte garderie.

Vote pour à l'unanimité.

*** Délégué au SICA**

Il est proposé que Marie-Jo Vergon Trivaudey remplace Jean-luc Guillaume au poste de délégué suppléant au SICA (compétences particulières liées à l'étude Lanterne).

Vote pour à l'unanimité.